



DEPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	41	6	2

**OBJET : 03-2 - DCM N°03-2 - FINANCES - COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL - EXERCICE 2021 - BUDGET PRINCIPAL - BUDGET ANNEXE AZURARENA ANTIBES - BUDGET ANNEXE PALAIS DES CONGRES**

0 Original  
0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N° Enregistrement :

**970/22**

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie,  
Le 22/03/2022  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le 22/03/22

Pour le Maire,

Le Maire certifie du caractère exécutoire de cet acte



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU MARDI 15 MARS 2022

Le mardi 15 mars 2022 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 09/03/2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jacques GENTE, 1er Adjoint.

### Présents :

M. Jacques GENTE, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Serge AMAR, M. Eric DUPLAY, Mme Khéra BADAoui-HUGUENIN-VUILLEMIN, M. Yves DAHAN, Mme Alexia MISSANA, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marika ROMAN, M. Daniel LALLAI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Martine SAVALLI, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Françoise THOMEL, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Paul SASSI, M. Gerald LACOSTE, Mme Beatrix GIRARD, Mme Carole BONAUT, Mme Sophie NASICA, Mme Gaele DUMAS, M. Jean-Gérard ANFOSSI, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Fanny HARTNAGEL ROPITEAU, Mme Nathalie GRILLI, Mme Stephanie FICARELLA, Mme Johanna SIMOES DA SILVA, M. Alain BERNARD, M. Marc ANFOSSO, Mme Anaïs IMBERT, Mme Françoise VALLOT, M. Arnaud VIE, M. François ZEMA, Mme Aline ABRAVANEL, Mme Michèle MURATORE, Mme Djahida HEMADOU, M. Michel GIRAUDET, M. Daniel FOTI.

### Procurations :

Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN à M. Yves DAHAN,  
M. Matthieu GILLI à M. Serge AMAR,  
M. Xavier WIJK à M. Jacques GENTE,  
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric DUPLAY,  
M. David SIMPLOT à Mme Khéra BADAoui-HUGUENIN-VUILLEMIN,  
Mme Monique GAGEAN à M. Arnaud VIE

**Absents :** M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.  
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s)

En application de l'article L. 1612-12 du Code général des Collectivités territoriales,

APRES s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Principal Municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des recettes à payer,

APRES s'être assuré que le Trésorier Principal Municipal a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° - STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire, ainsi qu'aux produits et charges rattachés à l'exercice ;

2° - STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

4° - STATUANT sur les soldes d'exécution à reporter ;

OUÏ CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

**A l'unanimité**

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le Trésorier Principal Municipal, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

- **APPROUVE** les résultats d'exercice et de clôture au 31 Décembre 2021 tant en investissement qu'en fonctionnement pour le budget principal et ses budgets annexes conformément à l'Etat II-2 du compte de gestion joint en annexe.

Accusé réception Sous-préfecture : 22/03/22  
Identifiant de l'acte : 06-210600045-20220315-748859-DE-1-1

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean LEONETTI

*téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."*